

État-civil, élections, papiers

Naissance, mariage, PACS, passeports ou carte d'identité, inscription sur les listes électorales : tout ce qu'il faut savoir pour accomplir ces formalités administratives à Gradignan.

Demande acte de naissance, mariage, décès

Retrouvez dans cette rubrique les infos utiles pour obtenir un acte d'état-civil de la Ville de Gradignan.

-
- › DEMANDE DE COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE NAISSANCE
 - › DEMANDE D'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE SANS FILIATION
 - › DEMANDE D'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE AVEC FILIATION
 - › DEMANDE D'EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE SANS FILIATION
 - › DEMANDE DE COPIE INTÉGRALE D'ACTE DE MARIAGE
 - › DEMANDE D'ACTE DE DÉCÈS

Carte d'identité et passeport

Retrouvez dans cette rubrique toutes les infos pour effectuer votre demande de carte d'identité ou de passeport.

Déclaration de naissance

Vous venez d'avoir un enfant ou souhaitez reconnaître un enfant naturel ? Retrouvez les démarches à effectuer.

Déclaration de reconnaissance d'un enfant

Au sein d'un couple non marié, le père doit faire une reconnaissance avant ou après la naissance de l'enfant, pour établir sa paternité.

Déclaration de décès

Vous faites face au décès d'un proche ? Retrouvez les démarches à effectuer suite à cet événement.

Dossiers mariage / PACS

-
- › DOSSIER DE MARIAGE
 - › DOSSIER DE PACS

Changement de nom (demande simplifiée)

La demande simplifiée de changement de nom s'adresse aux personnes majeures et n'est possible qu'une seule fois dans sa vie.

Changement de prénom

La demande de changement de prénom s'adresse aux personnes de tout âge si elle justifie d'un intérêt légitime.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Automatique pour les jeunes de 18 ans, l'inscription sur les listes doit faire...

Cimetières

Retrouvez les informations pratiques sur les cimetières de Gradignan : "Rochefort" (Le Bourg) et "Plantey".

Autres démarches état civil

- › RECTIFICATION D'ACTE
- › LÉGALISATION DE SIGNATURE
- › LIVRET DE FAMILLE
- › CERTIFICAT DE VIE
- › ATTESTATION D'ACCUEIL
- › PARRAINAGE RÉPUBLICAIN
- › RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

EN SAVOIR PLUS

Formalités effectuées le samedi matin

- › Remise des Cartes nationales d'identité
- › Remise des vignettes pour accès au centre de recyclage
- › Inscription sur les listes électorales
- › Recensement Militaire

CONTACT

PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, AFFAIRES
PUBLIQUES
**SERVICE AFFAIRES CIVIQUES ET JURIDIQUES –
ÉTAT-CIVIL**

Hôtel de Ville
Allée Gaston Rodrigues

33170 Gradignan

 0556756500
 0556756502
 0556756512

 Courriel



MAIRIE DE GRADIGNAN
Allée Gaston Rodrigues
CS 50105
33173 Gradignan cedex

Téléphone :
+33 (0) 5 56 75 65 00

HORAIRES :
» le lundi de 13h à 19h
» du mardi au vendredi de 8h à 16h
» le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)
